



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale  
des Territoires

Service Aménagement  
Biodiversité Eau  
Police de l'Eau  
Délégation Territoriale de Metz

Affaire suivie par Antoine SCHWARTZ  
antoine.schwartzr@moselle.gouv.fr  
03 87 28 30 87

Metz, le 03 octobre 2018

La responsable de l'unité police de l'eau

à

**Monsieur le Maire**  
**Mairie**  
**122 rue Nationale**  
**57910 HAMBACH**

**Objet :** Dossier de déclaration concernant : La régularisation administrative d'un plan d'eau situé sur le ban communal de Hambach.

**Réf :** AS/SGMS

**P.J :**

- Dossier de déclaration
- Récépissé déclaration
- Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Régularisation administrative d'un plan d'eau situé sur le ban communal de Hambach.**

Ce dossier a été déposé par:

**Madame Valérie RIGAUX**  
**34 rue de la Fontaine**  
**57910 HAMBACH**

Je vous transmets, sous pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration
- un exemplaire du récépissé de déclaration n°57- 2018- 00398
- une copie du courrier de notification

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de **un mois** minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Copie transmise :

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALÉRIE ANTOINE POTIER